



Assurer à la population du Nouveau-Brunswick des services
de travail social de qualité professionnelle

L'Association

des travailleurs sociaux
du NOUVEAU-BRUNSWICK



2016-2017
Rapport Annuel



Table des matières

| | |
|---|----|
| Rapport du Président _____ | 2 |
| Rapport du Directeur général _____ | 3 |
| Rapport de la Registraire _____ | 7 |
| Rapport de la Consultante en travail social _____ | 9 |
| Rapport de la Coordinatrice de projets _____ | 10 |
| États financiers _____ | 11 |
| Rapport de la Directrice à l'ACTS _____ | 15 |
| Rapport du Comité d'examen _____ | 16 |
| Rapport du Comité des plaintes _____ | 17 |
| Rapport du Comité de discipline _____ | 18 |
| Rapport du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles _____ | 18 |
| Rapport du Comité d'éducation _____ | 18 |
| Rapport du Comité de diversité culturelle _____ | 19 |
| Comité sur la modification de la loi Régissant l'ATSNB _ | 19 |
| Rapport du chapitre de Chaleur _____ | 20 |
| Rapport du chapitre de Fredericton _____ | 20 |
| Rapport du chapitre de Restigouche _____ | 21 |
| Rapport du chapitre de Sussex _____ | 22 |
| Rapport du chapitre du comté de Charlotte _____ | 23 |
| Rapport du chapitre d'Edmundston – Grand-Sault _____ | 23 |
| Rapport du chapitre de Woodstock- Perth-Andover _____ | 23 |
| Rapport du chapitre de Saint John _____ | 24 |
| Rapport du chapitre de Moncton _____ | 24 |
| Rapport du chapitre de la Péninsule Acadienne _____ | 24 |
| Tables et graphiques _____ | 25 |



Fait saillants

Rapport du Président

“Le travail social est la plus belle profession du monde.”

2

Rapport du Directeur général

“J’aimerais remercier tous ceux et celles qui participent aux activités de leur chapitre local pour les efforts qu’ils déploient afin d’assurer des activités sociales et éducatives aux membres dans les régions.”

3

Rapport de la Registraire

“Les bénévoles de l’ATSNB ont accompli un travail extraordinaire, et les membres de l’association devraient être fiers du dévouement dont ils font preuve à l’égard de l’ATSNB et de notre profession.”

7

Rapport de la Consultante en travail social

“Pour commencer, j’aimerais me présenter. Je m’appelle Rachel Mills et j’ai été embauché comme consultante en travail social avec l’ATSNB en janvier 2017.”

9

Rapport de la Coordinatrice de projet

“Nos partenaires communautaires se sentent toujours fortement concernés par les efforts de prévention et d’intervention face à la cyberviolence et aimeraient poursuivre le travail visant à lutter contre ce problème de plus en plus répandu et préoccupant.”

10

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PERSONNEL

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Directeur général: | Miguel LeBlanc, T.S.I |
| Registraire: | Martine Paquet, T.S.I |
| Consultante en travail social: | Rachel Mills, T.S.I |
| Coordinatrice de Projet: | Julia Phillips, T.S.I |
| Assistante administrative: | Vanessa Doiron |

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

EXÉCUTIF

| | |
|-----------------|------------------------|
| Président: | Claude Savoie, T.S.I |
| Vice-Président: | Théo Saulnier, T.S.I |
| Secrétaire: | Sarah Anderson, T.S.I |
| Trésorière: | Michelle Nowlan, T.S.I |

DIRECTEURS (TRICES) DES CHAPITRES

| | |
|----------------------------|----------------------------|
| Fredericton: | Wendi Nixon, T.S.I |
| Saint John: | Debby Stanton, T.S.I |
| Woodstock: | Andrea Reid, T.S.I |
| Sussex: | Sharon McKillop, T.S.I |
| Moncton: | Gaby Lyness, T.S.I |
| Miramichi : | Noella MacMillan, T.S.I |
| Restigouche : | Carole Gallant, T.S.I |
| Edmundston / Grand-Sault : | Edouard Dorion, T.S.I |
| Chaleur : | Luc Poitras, T.S.I |
| Péninsule acadienne: | Geneviève Bourgeois, T.S.I |
| Comté de charlotte : | Sheryl Noble, T.S.I |

AUTRES REPRÉSENTANT(E)S

| | |
|--------------------------------------|------------------------|
| Directrice ACTS: | Karine Levesque, T.S.I |
| Représentante des Premières nations: | Lorise Simon, T.S.I |
| Membre public: | Claudette Landry |

PRÉSIDENT(E)S DES COMITÉS

| | |
|---|------------------------|
| Comité d'examen: | Laura Hiscock, T.S.I |
| Comité des plaintes: | Michelle Nowlan, T.S.I |
| Comité de discipline: | Rina Arseneault, T.S.I |
| Comité d'éducation: | Anouk McGraw, T.S.I |
| Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles : | À être déterminé |
| Comité d'action sociale: | Gaby Lyness, T.S.I |
| Comité des règlements administratifs : | À être déterminé |

Rapport du Président

Rapport Annuel 2016-2017 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Le travail social est la plus belle profession du monde. Je suis arrivé à cette conclusion en écoutant des travailleuses sociales et travailleurs sociaux qui ont aidé des individus surmonter des épreuves.”

Le travail social est la plus belle profession du monde. Je suis arrivé à cette conclusion en écoutant des travailleuses sociales et travailleurs sociaux qui ont aidé des individus surmonter des épreuves.

À la fin de chaque mandat, nous remercions et soulignons les personnes qui ont consacré plusieurs années à leurs Association. Lors d'une rencontre au mois de septembre, le Conseil d'administration en a profité pour reconnaître les membres qui ont terminés leur mandat en juin 2016. Je veux donc remercier sincèrement Carole Poitras, Wendy Pinet, Lorise Simon et Barb Whitenect qui a terminé son mandat en tant que présidente sortante. Ils partent avec le sentiment du devoir accompli. Bienvenue à Michelle Nowlan, Trésorière et à Luc Poitras, Directeur de Chaleur.

Je tiens à féliciter Martine Paquet qui est devenue notre Registraire. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Rachel Mills en tant que Consultante en travail social. Notre adjointe administrative, April Basker a accepté un poste dans une autre organisation et nous avons eu le plaisir de voir arriver Vanessa Doiron. Enfin nous avons dû dire au revoir à Julia Phillips, Coordinatrice de projet qui est retournée dans sa province natale, l'Île du Prince-Édouard.

L'année 2016-2017 aura été une année marquante pour notre association. Tout d'abord, nous avons débuté le plan stratégique. Vous pourrez constater par vous-même l'excellent travail qui a été fait lors de la présentation par notre Directeur général. Ce plan va nous guider d a n s



Claude Savoie, TSI
Président

nos efforts afin de mieux servir nos membres et de remplir nos mandats vis-à-vis la population. Je tiens à remercier les membres du conseil qui ont consacré plus d'une fin de semaine à produire ce plan.

Au cours de la dernière année j'ai eu le plaisir de visiter chaque chapitre dans le cadre de la consultation pour notre projet de révision de la loi. Cette consultation fut très importante et à su relever d'excellents points et commentaires. Votre conseil a approuvé le projet de révision de la loi qui a été soumis aujourd'hui. Je tiens à souligner l'excellent travail de Géraldine Poirier-Baiani. Sa passion a su mener à bon port ce projet.

Maintenant la parole est à vous. Le vote aura lieu lors de cette réunion générale annuelle qui va constituer un des jalons de l'histoire de notre association. Votre conseil

et moi espérons que vous saurez approuver ce projet de révision de la loi qui nous permettra de la présenter par la suite au Gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Vous pouvez être très fier de votre Conseil d'administration qui a consacré plusieurs fins de semaine pour s'assurer d'une gestion efficace de votre association. Vous pouvez être certains et certaines que vous êtes tous et toutes bien représentés à la table du Conseil.

Nous avons inauguré cette année notre page Facebook afin de donner des outils de communication et d'échanges auprès des membres. Nous allons aussi élaborer un plan de communication qui va nous permettre d'augmenter la participation des membres dans l'atteinte des objectifs de votre Association.

Enfin, je veux remercier Miguel LeBlanc notre Directeur général pour tout le support qu'il offre au Conseil d'administration. Nous pouvons être fier du travail qu'il accompli dans la gestion quotidienne de notre Association. Il représente fièrement les intérêts de notre Association et de nos membres auprès de nombreux organismes. Merci à Martine Paquet la Registraire et à Rachel Mills la consultante en travail social. Bien sûr, Vanessa Doiron qui en plus de vous supporter, gère notre système d'enregistrement. Vous constaterez, à la lecture de leur rapport, l'excellent travail qu'ils accomplissent.

En terminant je veux vous inviter à considérer à jouer un rôle dans votre Association, que ce soit au sein de votre chapitre, du conseil d'administration ou d'un des nombreux comités de l'Association. L'ATSNB a besoin de vous pour faire avancer les dossiers qui vous tiennent à cœur.

Claude G. Savoie, t.s.i.

Rapport du Directeur Général

Rapport Annuel 2016-2017 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“J’aimerais remercier tous ceux et celles qui participent aux activités de leur chapitre local pour les efforts qu’ils déploient afin d’assurer des activités sociales et éducatives aux membres dans les régions.”

Personnel

Je tiens à remercier sincèrement les membres de notre équipe : Vanessa Doiron, adjointe administrative ; Martine Paquet, registraire ; Rachel Mills, consultante en travail social ; Julia Phillips, coordonnatrice de projets. Je profite aussi de l’occasion pour remercier sincèrement April Basker et la féliciter du nouveau poste qu’elle a assumé au sein du gouvernement provincial. Je veux aussi remercier Julia pour son excellent travail et la féliciter de l’achèvement de son contrat et de son projet sur la cyberviolence. Je lui souhaite bonne chance dans ses efforts visant à décrocher un poste en travail social dans sa province d’origine, l’Île-du-Prince-Édouard. Cette année, nous avons eu l’honneur d’accueillir à notre bureau des stagiaires en travail social de Saint Thomas University. Une étudiante, Shannon Mallaley, a fait un stage en pratique direct dans un champ non traditionnel. Elle a assumé un poste d’étudiante d’été après avoir achevé son stage. Trois autres étudiants en travail social, Jory Uhlman, Laura Andrea et Charlene Brown, de Saint Thomas University, ont fait leur stage en action sociale au sein de l’Association, de septembre à décembre.

Conseil d’administration

Nous avons maintenant un Conseil d’administration complet, qui compte notamment une personne qui représente chaque région du Nouveau-Brunswick, une représentante des Premières nations ainsi qu’une personne nommée par le ministre de la Santé pour représenter le public. Le conseil offre à l’ATSNB une vaste gamme de connaissances et d’expérience qui permettent à l’association de remplir notre mandat double visant la

protection du public et la promotion de la profession. Le Conseil d’administration s’est réuni à quatre reprises au cours de l’exercice financier.

Les réunions du conseil de l’ATSNB donnent l’occasion de discuter de diverses initiatives prises par les chapitres de l’association, ainsi que des préoccupations, des projets spéciaux, de la gouvernance de l’association et d’autres sujets importants. Je remercie les membres du Bureau de direction et du Conseil pour le leadership et l’engagement dont ils continuent de faire preuve dans nos efforts visant à remplir notre mandat double en vertu de la loi.

Le Conseil d’administration, le personnel et les présidents des comités se sont réunis pendant deux autres fins de semaine afin d’élaborer le plan stratégique pour 2017 à 2022. Voici les quatre piliers stratégiques :

- mobilisation des membres ;
- promotion de la profession ;
- protection du public ;
- gouvernance et ressources.

J’encourage tous les membres à prendre le temps de consulter notre site Web et page Facebook et de lire le plan stratégique une fois qu’il sera disponible au public. Je crois que les quatre piliers stratégiques représentent une période de modifications passionnantes pour notre Association.

Comités

Comme vous pouvez le constater en lisant les rapports présentés par les comités, tous les comités s’efforcent de fournir des ressources et des renseignements aux membres et d’assurer des services de qualité supérieure. Je suis vraiment reconnaissant du travail ardu qu’accomplissent les mem-



Miguel LeBlanc,
BTS, MTS, TSI
Directeur Général

bres bénévoles des comités ainsi que du dévouement dont ils font preuve en collaborant afin de faire progresser notre profession et l’ATSNB.

Chapitres

J’aimerais remercier tous ceux et celles qui participent aux activités de leur chapitre local pour les efforts qu’ils déploient afin d’assurer des activités sociales et éducatives aux membres dans les régions. Vos efforts continus ser-

vent à créer un contexte propice aux rencontres des membres et au perfectionnement des membres en tant que professionnels et collègues. Je veux aussi souligner que le personnel de l'ATS-NB est toujours prêt à participer à une réunion de votre chapitre. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel au bureau pour prendre des dispositions à cet égard.

Relations gouvernementales

L'ATSNB continue de tisser des liens avec des ministères afin de faire la promotion de la profession du travail social et des services que nous fournissons aux personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick.

L'ATSNB a assisté à plusieurs réunions avec des représentants du gouvernement telles que celle tenue avec le ministère de la Santé et Croix Bleue Medavie au sujet du programme extramural et les réunions en cours avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en vue d'organiser une première conférence provinciale qui durera une journée complète pour les travailleurs sociaux du district scolaire anglophone. En outre, j'ai rencontré des représentants du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de discuter de la mise en œuvre à l'échelle provinciale du système de prestation des services intégrés (ISD), et j'ai rencontré des représentants du ministère du Développement social afin de discuter de la formation en déontologie relative aux Premières nations et de la nouvelle structure du ministère. L'Association s'est réunie aussi avec le ministère de la Santé afin de finaliser un cadre d'entraide pour répondre aux urgences, lequel prévoit la participation des travailleurs sociaux depuis l'incendie important en Alberta.

Le président du projet de révision de la loi et moi avons rencontré les équipes de cadres supérieurs des ministères et organismes suivants du gouvernement provincial :

- ministère de la Santé ;
- ministère du Développement social ;
- ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ;
- Réseau de santé Horizon ;
- Réseau de santé Vitalité.

L'ATSNB a participé également aux rencontres suivantes :

- Table ronde sur la criminalité et la sécurité publique du ministère de la Justice et de la Sécurité publique ;
- dialogue sur l'identité sexuelle et la violence organisé par la Direction de l'égalité des femmes et deux réunions avec la direction et d'autres représentants sur les femmes autochtones disparues et la violence faite aux femmes des Premières nations ;
- consultation menée par le ministère du Développement social et le Conseil sur le vieillissement au sujet de la stratégie sur le vieillissement ;
- annonce du premier ministre sur le Plan pour les familles ;
- séance pour les parties prenantes sur le Plan pour les familles ;
- consultations avec les parties prenantes menées par le ministère de la Santé sur les ordonnances de traitement en milieu communautaire ;
- séance d'information sur la mesure législative en matière de violence à l'égard du partenaire intime présentée par le ministère de la Justice et de la Sécurité publique ;
- séance de dialogue pour discuter des programmes et des services du ministère de la Justice et de la Sécurité publique ;
- invitation à l'Assemblée législative pour l'annonce d'une mesure législative sur les ordonnances de traitement de la santé mentale en milieu communautaire à intégrer à la *Loi sur la santé mentale* ;
- réception organisée par le premier ministre du N.-B. pour les ministres de la Condition féminine des provinces de l'Atlantique ;
- huis clos du budget pour 2017 ;
- consultations et lancement du rapport du Conseil sur le vieillissement du gouvernement provincial ;
- séance de formation de deux jours pour les évaluateurs de la garde organisée en partenariat avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique ;
- consultations sur les personnes handicapées dans le cadre du Plan pour les familles ;
- consultations sur le Plan d'action pour la santé mentale du ministère de la Santé.

Création de liens, services aux membres et promotion de la profession

Je continue de me réunir régulièrement avec les directeurs généraux d'associations de travailleurs sociaux et l'ACTS afin de discuter des tendances actuelles, des solutions possibles aux défis qui se posent à la profession

du travail social et des pratiques exemplaires.

J'ai fait deux entrevues avec les médias : une entrevue en direct de cinq minutes avec Radio-Canada portant sur la crise à laquelle font face des personnes vulnérables de la Péninsule acadienne dans la foulée de la tempête de verglas et une entrevue d'une heure avec des journalistes enquêteurs qui étudient la protection de l'enfance depuis 15 à 20 ans, les examens des

décès d'enfants et d'autres rapports pertinents.

J'ai aussi eu une réunion officielle avec le chef de la direction de la Société médicale du Nouveau-Brunswick au sujet de la stratégie de la société sur la mobilisation des membres, car la société doit relever les mêmes défis que l'ATSNB.

J'ai donné un discours pendant le banquet des étudiants et étudiantes en travail social de Saint Thomas University et j'ai distribué des certificats du Code de déontologie de l'ATSNB. J'ai assisté à des réunions avec le comité de stages de Saint Thomas University. Le comité a formulé des recommandations sur la modification de la structure des stages pour les étudiants et étudiantes en travail social selon lesquelles le premier stage est en action sociale et le deuxième en pratique direct. Une discussion a été tenue en outre sur la réglementation des stagiaires par l'ATSNB. La faculté de travail social de Saint Thomas University envisage aussi la possibilité d'instaurer un programme de maîtrise en travail social. L'ATSNB a envoyé de nouveau une lettre d'appui à l'université.

J'ai donné un discours pour le lancement du projet rural du CMMF auquel a participé la consultante en travail social. Le projet a permis de cerner des lacunes dans les services offerts aux femmes victimes de la violence interpersonnelle dans les régions rurales. La sous-ministre de la Justice et de la Sécurité publique s'intéresse à certaines des solutions qui peuvent aider à dispenser des services aux femmes survivantes dans les collectivités rurales.

J'ai rencontré des représentants de la compagnie Sage Inc. à Moncton afin de discuter des questions relatives à l'assurance des activités de travail social dans les régimes de base des compagnies d'assurance. Je me suis engagé à étudier en profondeur la question, car il peut s'agir d'une possibilité pour la profession du travail social. Le directeur général recueille des données en soulignant le rendement sur l'investissement qui peut découler de l'ajout de la profession du travail social à un régime d'assurance de base. De plus,

l'ajout du travail social au régime d'assurance de base permettrait de faciliter l'accès de la clientèle aux services, tels que les services de santé mentale. Il faudrait déployer des efforts concertés, surtout à l'échelle nationale.

Le président et moi avons assisté, au Manitoba, aux assemblées annuelles de l'ACTS et du CCORTS. Un protocole d'entente important a été conclu entre l'ACTS et l'ATSNB sur un nouveau barème des droits et de nouveaux critères pour l'adhésion. Il faut souligner que l'ATSNB ne sera plus obligé de verser à l'ACTS une cotisation pour les membres étudiants ; l'ATSNB devrait envisager également de ne plus imposer une cotisation aux membres étudiants.

Le président et moi avons assisté à l'assemblée générale annuelle de l'ASWB. L'assemblée a été fructueuse et a offert une excellente occasion d'entamer des discussions sur l'importance de l'examen de l'ASWB au Canada. Le Conseil d'administration devrait se pencher sur la façon dont l'offre d'un tel examen pourrait harmoniser avec le plan stratégique de l'ATSNB. Il existe aussi la possibilité d'harmoniser de tels efforts et la révision de la loi régissant l'ATSNB, surtout dans le domaine du diagnostic.

Je me suis réuni avec Mary Jo Jakab, professeure en travail social au Maine, afin de discuter des règlements en matière de travail social au Canada et surtout au Canada atlantique.

J'ai assisté aussi au banquet de la Société Alzheimer du Nouveau-Brunswick. Notre profession doit montrer qu'elle peut avantager la population vieillissante grâce à nos pratiques. Je participe aussi aux travaux de la Collectif pour le vieillissement en santé et soins, qui regroupe des parties prenantes importantes pour des discussions sur des approches uniques et novatrices en matière de vieillissement.

J'ai rencontré mes homologues à Toronto pour une réunion de deux jours, et j'ai participé à une téléconférence avec l'ACTS et ses membres. J'ai communiqué la décision du Conseil d'administration selon laquelle l'ATSNB se retirera du CCORTS.

Je préside

toujours le conseil du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale. L'initiative principale qu'envisage le centre maintenant est l'élaboration d'un processus de planification stratégique qui permettrait de réunir des parties prenantes clés, telles que les représentants de gouvernements, afin de discuter des besoins des décideurs en matière de recherches ainsi que des possibilités qui se présentent à eux.

Le comité des Premières nations de l'ATSNB, Comité de célébration de la diversité culturelle, poursuit notre travail continu visant à créer une séance de formation sur la déontologie. Environ 60 travailleurs sociaux ont assisté à la séance. J'ai assisté au petit déjeuner de collecte de fonds pour les enfants et les jeunes des Premières nations. L'activité a attiré de nombreux représentants du gouvernement, des Premières nations et des organismes du secteur à but non lucratif.

Je rencontre toujours des directeurs généraux d'associations et de sociétés importantes au Nouveau-Brunswick afin de partager des pratiques exemplaires et des stratégies. J'ai aussi le privilège de présider le réseau des organismes de réglementation du secteur de la santé du Nouveau-Brunswick. Ce réseau important se réunit deux fois par année afin de partager des pratiques exemplaires et des stratégies des professions du secteur avec mes homologues à l'échelle de la province.

Le projet visant la révision de la loi est à l'étape finale. Comme vous vous en souviendrez peut-être, l'association a mené un projet de trois étapes afin d'appliquer pleinement la loi qui régit notre association et de cerner des éléments qu'il faudra moderniser. La première des trois étapes visait l'élaboration de nouvelles politiques et procédures pour les plaintes. Les éléments qu'il faudrait examiner dans le contexte de la



L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

"Assurer à la population du Nouveau-Brunswick
des services de travail social de qualité professionnelle."

www.nbasw-atsnb.ca 1-877-495-5595



Rapport du Directeur général (suite) ...

modification de la loi étaient notamment les relations entre le conseil, le Comité des plaintes et la nomination de membres. La deuxième étape visait l'élaboration de nouvelles politiques et procédures pour les affaires disciplinaires. Les éléments qu'il faudrait examiner dans le contexte de la modification de la loi étaient notamment les relations entre le conseil, le Comité de discipline et la nomination de membres.

La dernière des trois étapes vise précisément l'examen de la loi afin de moderniser la loi.

Le Conseil d'administration a adopté le projet de loi en principe pendant la réunion tenue en mai 2016. Ensuite, il fallait consulter chaque chapitre. La dernière version du projet de loi devrait être présentée aux membres pendant l'AGA de 2017 et, si elle est acceptée, présentée à l'Assemblée législative pendant la session d'automne 2017.

Je travaille toujours au projet de révision de la loi et le document de réponse à ce que nous avons entendu pendant la tournée provinciale. Les visites aux chapitres sont maintenant terminées après la visite au chapitre de la Péninsule acadienne.

Le président du comité et moi nous sommes réunis avec les parties prenantes suivantes du gouvernement : tous les directeurs régionaux et le sous-ministre adjoint du ministère du Développement social ; les deux sous-ministres du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ; les deux vice-présidents du Réseau de santé Horizon qui sont responsables du travail social, de la santé mentale et des dépendances ; le sous-ministre adjoint et la directrice générale des Services de traitement des dépendances et de la santé mentale du ministère de la Santé. Le président du comité et moi avons rencontré en outre les quatre vice-présidents du Réseau de santé Vitalité.

Le président du comité et moi avons rencontré aussi des représentants de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, de la faculté de travail social de St. Thomas University, de la faculté de travail social de l'Université de Moncton, du SCFP et du Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick. L'organisation d'une réunion officielle avec le Syndicat du Nouveau-Brunswick est en cours.

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le projet de loi sur l'ATSNB qui sera présenté aux membres aux fins d'approbation pendant notre assemblée générale annuelle. Le document de réponse à ce que nous avons entendu pendant la tournée provinciale auprès des membres sera rendu public. Le Conseil d'administration a aussi approuvé un processus permettant aux membres de présenter une demande de financement afin d'assister à l'AGA, qui sera tenue à Bathurst.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui jouent un rôle actif au sein de l'Association. Sans votre apport, l'ATSNB ne serait pas aussi forte qu'elle l'est. Je veux aussi tous vous inviter à participer aux activités de votre chapitre local afin de faire la promotion de notre magnifique profession et de soutenir vos collègues en faisant du réseautage dans votre collectivité.

Rapport respectueusement soumis par
Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI

Rapport de la Registrataire

Rapport Annuel 2016-2017 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Les bénévoles de l'ATSNB ont accompli un travail extraordinaire, et les membres de l'association devraient être fiers du dévouement dont ils font preuve à l'égard de l'ATSNB et de notre profession.”

J'ai le plaisir de rédiger mon premier rapport annuel à titre de registrataire.

J'aimerais commencer en prenant le temps de reconnaître mes collègues au bureau de l'ATSNB pour leur appui continu extraordinaire. Je tiens aussi à remercier les membres du Conseil d'administration ainsi que toutes les personnes avec qui j'ai communiqué au cours de l'année. J'ai eu le plaisir de collaborer étroitement avec les membres de divers comités de l'ATSNB, tels que le Comité d'examen, le Comité des plaintes, le Comité de discipline et le Comité de déontologie. Les bénévoles de l'ATSNB ont accompli un travail extraordinaire, et les membres de l'association devraient être fiers du dévouement dont ils font preuve à l'égard de l'ATSNB et de notre profession. Veuillez consulter les rapports des comités pour obtenir de plus amples renseignements.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités et des événements qui ont eu lieu au cours de l'exercice de 2016-2017. Vous constaterez que, encore une fois, l'ATSNB a été très occupée au cours de l'année écoulée.

Les Réalités auxquelles les fournisseurs de services ainsi que les survivantes de violence conjugale en milieu rural font face lorsqu'ils ont recours au système juridique

Le Centre Muriel McQueen Ferguson pour la recherche sur la violence familiale (CMMF), en partenariat avec l'ATSNB, a reçu un financement provenant de l'Observatoire canadien. Pendant le projet, nous avons examiné les expériences des fournisseurs de services et des survivantes de la violence ainsi que les défis avec lesquels ils sont aux prises dans les collectivités rurales lorsqu'ils naviguent dans les secteurs du



Martine Paquet, TSI
Registrataire

système de justice tels que les services de police, les tribunaux de la famille et du droit pénal, les procureurs de la Couronne, les services aux victimes et les services d'aide juridique. Pour obtenir une copie du rapport, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone au 506-444-9196 ou par courriel à l'adresse suivante : mpaquet@nbasw-atsnb.ca.

J'ai aidé à présenter, le 5 mai 2016, le projet sur les réalités rurales pendant la conférence sur les recherches et la pratique professionnelle dans la justice pénale aux provinces de l'Atlantique, tenue à UNB Saint John. Le lancement de notre rapport et une séance d'information publique ont aussi été organisés le 30 mai 2016, à l'hôtel Crowne Plaza, à Fredericton.

Campagne du ruban blanc, Fredericton

Je continue de représenter l'ATSNB au sein du comité de la campagne du ruban blanc de Fredericton. Ce groupe de personnes enthousiastes continue de mobiliser la collectivité en vue d'éliminer la violence faite aux femmes et de favoriser l'égalité. Le comité a organisé plusieurs activités au cours de l'année, dont le défilé annuel du ruban blanc, qui aura lieu le 4 mai 2017, à Fredericton. L'activité donne à tous et à toutes l'occasion de se réunir et aux hommes l'occasion de prendre la parole contre la violence faite aux femmes. Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/WRCFredericton.

Association of Social Work Boards (ASWB)

L'ATSNB maintient son adhésion auprès de l'ASWB, qui réunit des organismes de réglementation du Canada et des États-Unis. L'adhésion à l'ASWB permet d'assurer plusieurs avantages, y compris une formation gratuite offerte aux nouveaux membres de conseils des provinces et états membres. Deux membres du Conseil de l'ATSNB assisteront à la formation gratuite. En tant que nouvelle registrataire, j'assisterai à la conférence sur l'éducation qui sera donnée en avril par l'ASWB, au Nevada.

Facultés de travail social

Nous continuons à faire la promotion de l'association en donnant aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux futurs de Saint Thomas University et de l'Université de

Moncton des exposés sur le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion. Le 30 novembre 2016, j'ai donné un exposé aux étudiants et étudiantes en travail social de Saint Thomas University. J'ai assisté les 23 et 24 novembre à la Journée d'échange tenue à l'Université de Moncton. Il s'agissait d'une occasion magnifique de faire du réseautage avec les étudiants et étudiantes en travail social, les employeurs et les professeurs.

Semaine du travail social

Au cours du mois de mars, les travailleurs sociaux et travailleuses sociales du Canada ont célébré la profession du travail social et leurs réalisations. La semaine du travail social a été marquée à l'échelle de la province, du 13 au 17 mars 2017, sous le thème « Le pouvoir de se réaliser ». Cette année, j'ai donné le 16 mars un exposé sur l'ATSNB et l'adhésion aux étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton et j'ai donné un exposé sur le Code de déontologie de l'ATSNB à des travailleurs sociaux et travailleuses sociales de Fredericton. Je profite de l'occasion pour féliciter Andrea Reid, TSI, qui a remporté le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS. Félicitations, Andrea!

Exposés sur la déontologie

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, en partenariat avec le Comité de célébration de la diversité culturelle, a offert deux séances de formation sur la déontologie aux travailleuses sociales et travailleurs sociaux qui travaillent auprès des Premières nations, le 23 juin 2016, à Fredericton, et le 19 octobre 2016,

à Miramichi. En tant que registraire, j'ai donné un exposé sur le Code de déontologie professionnelle de l'ATSNB.

J'ai donné un exposé sur le Code de déontologie professionnelle aux étudiants et étudiantes en travail social de STU, le 27 octobre 2016. Le 25 janvier 2017, j'ai donné un exposé sur le Code de déontologie professionnelle de l'ATSNB aux travailleurs sociaux et travailleuses sociales qui travaillent au sein des Services de traitement des dépendances et de la santé mentale, à Fredericton.

En tant que registraire, j'offre des services de consultation sur la déontologie aux membres qui consultent l'ATSNB, et j'offre toujours un soutien au Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Cadre opérationnel provincial pour la mise en oeuvre de la politique sur les demandes d'une aide mutuelle : professionnels de la santé

Comme vous le savez peut-être, le cadre opérationnel provincial pour la mise en oeuvre de la politique sur les demandes d'une aide mutuelle a fait l'objet d'une étude afin d'étendre son application à d'autres professionnels de la santé, car la version originale du cadre adoptée en 2012 ne s'appliquait qu'aux médecins et aux infirmières.

Miguel LeBlanc et moi nous sommes réunis le 30 septembre 2016 avec la directrice de la Division de Préparation aux situations d'urgence et intervention du ministère de la Santé afin de discuter de l'intégration des travailleurs sociaux au cadre provincial modernisé visant l'aide mutuelle. Des syndicats, des organismes de réglementation et des employeurs ont été consultés, et le cadre s'applique maintenant aux médecins, aux infirmières immatriculées, aux infirmières praticiennes, aux infirmières auxiliaires autorisées, au personnel paramédical, aux psychologues et aux inspecteurs en hygiène publique.

L'ATSNB a établi un processus accéléré pour la délivrance de permis spéciaux d'urgence,

conformément aux règlements administratifs de l'ATSNB, pour des travailleurs sociaux de l'extérieur qui dispensent des services au Nouveau-Brunswick en vertu de l'entente sur l'aide mutuelle.

L'ATSNB est maintenant un partenaire permanent du cadre du Nouveau-Brunswick sur l'aide mutuelle, et la registraire ou le directeur général sera la personne-ressource pendant la durée du cadre provincial, depuis l'avis de la mise en vigueur et jusqu'à la désactivation.

Membres

Le 31 mars 2017, l'association comptait 1 917 membres. De ce nombre,

1 744 étaient des membres ordinaires (une augmentation de 66),

71 étaient des membres sans emploi (une diminution de 2), 45 étaient des membres à la retraite (une augmentation de 1),

19 étaient des membres hors province (le nombre demeure inchangé depuis l'année dernière),

33 étaient des membres étudiants (une augmentation de 6) et

5 étaient des membres honoraires (le nombre demeure inchangé depuis l'année dernière).

Plaintes, discipline et rapports

L'ATSNB a reçu 15 nouvelles plaintes en 2016-2017. Cinq nouvelles affaires ont été renvoyées au Comité de discipline. Veuillez consulter les rapports du Comité des plaintes et du Comité de discipline pour obtenir de plus amples renseignements et détails.

Pendant la période allant du mois d'avril 2016 au 31 mars 2017, aucun rapport n'a été reçu de la part d'un professionnel de la santé qui avait raison de croire qu'un autre professionnel de la santé qui fait partie de l'ATSNB aurait

Rapport de la Registraire (suite). . .

commis un acte de violence sexuelle envers un client.

Deux rapports ont été reçus en vertu du paragraphe 31.7(1) de la Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick de 1988, selon lequel : *Toute personne qui licencie ou qui suspend un membre ou qui assujettit l'exercice de la profession par le membre à des restrictions pour raison de faute professionnelle ou d'incompétence, doit déposer auprès du registraire dans les trente jours qui suivent le licenciement, la suspension ou l'assujettissement un rap-*

port écrit en fournissant les motifs.

Réadmission

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réadmission. Les demandes sont étudiées par le Conseil d'administration. Au cours de l'exercice 2016-2017, le Conseil d'administration a approuvé 11 demandes, soit 4 de plus que l'année précédente.

Renouvellement de l'adhésion à l'ATSNB

Le renouvellement en ligne a encore connu du succès cette année. Nous continuons à améliorer le système afin de fournir un service adéquat de qualité aux membres de notre association.

Comme vous pouvez le constater, l'année a été très occupée, et je me réjouis à la perspective de l'année à venir!

Rapport respectueusement soumis par
Martine Paquet, TSI,
Registraire

Consultante en travail social

Rapport Annuel 2016-2017 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Pour commencer, j'aimerais me présenter. Je m'appelle Rachel Mills et j'ai été embauché comme consultante en travail social avec l'ATSNB en janvier 2017.”

Pour commencer, j'aimerais me présenter. Je m'appelle Rachel Mills et j'ai été embauché comme consultante en travail social avec l'ATSNB en janvier 2017. Avant de faire partie de l'équipe de l'ATSNB je travaillais pour un organisme communautaire sans but lucratif qui soutient les personnes ayant un handicap et leur famille comme directrice d'un programme provincial. J'ai travaillé avec l'ATSNB pendant que j'étais étudiante et j'étais la présidente du comité d'éthique entre les années 2012-2016. Je suis ravie de rejoindre l'Association.

Comme consultante mes responsabilités sont les suivantes : la promotion de la profession de travail social, l'engagement des membres et l'avancement des politiques progressives. Je suis la personne responsable pour fournir du soutien au comité d'action sociale et au comité d'éducation.

Depuis le mois de janvier j'ai représenté l'ATSNB à plusieurs événements communautaires incluant : « tisser les liens » un forum sur la santé mentale des nouveaux arrivants, des consultations pour le plan pour les familles de Nouveau-Brunswick et des événements pour la journée internationale



Rachel Mills, TSI
Consultante en travail social

de la femme.

J'étais impliquée dans la planification des événements pour la semaine du travail social. Pour les membres, j'ai aidé avec le développement des documents au sujets des changements à la loi constituant l'Association des travailleurs sociaux de N-B. J'ai participé

comme membre d'une coalition qui travaille sur l'introduction des changements aux lois pour permettre des congés de travail payés pour les personnes qui subissent de la violence domestique. De plus, j'ai collaboré avec le ministère de la justice et de la sécurité publique pour organiser leur formation d'évaluateurs en matière de garde.

J'ai assisté aux formations sur l'engagement des membres et le développement des médias sociaux pour les organismes. En février j'ai créé les deux pages Facebook de l'ATSNB et je planifie l'information qui est publiée chaque mois. Finalement, je continue à être impliqué dans la création d'un plan de communications pour l'Association pour améliorer nos communications avec les membres et augmenter la promotion de la profession au public.

Respectueusement,
Rachel Mills, TSI

Rapport de la Coordinatrice de projet

Rapport Annuel 2016-2017 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Nos partenaires communautaires se sentent toujours fortement concernés par les efforts de prévention et d'intervention face à la cyberviolence et aimeraient poursuivre le travail visant à lutter contre ce problème de plus en plus répandu et préoccupant.”

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick a continué de diriger le projet de prévention et d'élimination de la cyberviolence à l'encontre des filles et des jeunes femmes au Nouveau-Brunswick tout au long de l'exercice financier 2016–2017. Cette phase du projet a compris la mise en œuvre du plan d'action stratégique pour la prévention et les interventions face à ce problème.

Tout au long du projet, nous avons eu la chance de bénéficier de la participation d'étudiants en B.T.S. de l'Université Saint Thomas. Au printemps 2016, Shannon Mallaley a effectué son stage pratique auprès de l'association et elle nous a apporté une aide importante dans le cadre du projet sur la cyberviolence. À l'automne 2016, Laura Andrea, Jory Uhlman et Charlene Brown se sont joints à l'association pour leur stage en action sociale, en vue de travailler sur le projet sur la cyberviolence. L'association apprécie la contribution de ces étudiants et se réjouit à l'idée de pouvoir poursuivre la collaboration avec l'école de travail social de l'Université Saint Thomas à l'avenir.

L'ATSNB a organisé deux réunions des partenaires communautaires pour ce projet au cours de l'exercice financier 2016–2017. La réunion de juillet 2016 portait sur les actions stratégiques et a permis aux partenaires communautaires de faire part de leurs réactions. La réunion organisée en 2017 portait précisément sur la trousse d'outils visant à aider les communautés à intervenir dans les situations de cyberviolence. Cette réunion a offert une excellente occasion de



Julia Phillips, TSI

demander aux partenaires communautaires de confirmer que la trousse d'outils serait bien utile au sein de leur agence ou organisme. Les personnes présentes à la réunion étaient ravies à l'idée de disposer de cette ressource, car il s'agit d'un problème très important dans leur travail auprès des enfants et des jeunes.

En janvier 2017, nous avons organisé une discussion en groupe intergénérationnel sur le sujet de la cyberviolence au Nouveau-Brunswick. Cet événement a été très positif et a suscité de grands débats très utiles sur le problème. Avant l'événement, nous savions qu'il existait un fossé entre les générations pour ce qui est de bien comprendre le problème de la cyberviolence et la discussion a permis aux différentes générations de mieux comprendre la réalité des uns et des autres. Les participants nous ont fourni de nombreuses réactions très utiles et bon nombre d'entre eux sont convaincus qu'il serait utile d'or-

ganiser le même événement dans d'autres communautés et dans les deux langues officielles.

La trousse d'outils est prête et sera disponible en ligne en anglais et en français. Elle a pour but d'aider les lecteurs, qu'il s'agisse de jeunes, d'enseignants, de parents ou de grands-parents, en proposant un message cohérent sur la prévention et l'intervention face à la cyberviolence. N'hésitez pas à utiliser cette ressource si elle a de la pertinence dans votre travail et à la distribuer à vos collègues.

Le financement du projet de prévention et d'élimination de la cyberviolence à l'encontre des filles et des jeunes femmes au Nouveau-Brunswick par Condition féminine Canada a pris fin le 31 mars 2017. Le comité directeur du projet est globalement très satisfait des progrès accomplis dans le cadre du projet. Nous avons été en mesure d'étudier un sujet sur lequel il n'existait que très peu de recherches contextuelles pertinentes et de mettre en œuvre des stratégies recommandées par les jeunes de la province. L'ATSNB poursuivra son travail en collaboration avec le Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse et avec le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale (MMFC) pour réaliser d'autres actions stratégiques recommandées par les jeunes. Nos partenaires communautaires se sentent toujours fortement concernés par les efforts de prévention et d'intervention face à la cyberviolence et aimeraient poursuivre le travail visant à lutter contre ce problème de plus en plus répandu et préoccupant.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au projet, dans quelque capacité que ce soit. Cela a été un plaisir de travailler avec vous et de profiter de votre expérience!

Julia Phillips

États financiers

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick, y compris le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats d'exploitation, l'évolution de l'actif net et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, fondée sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comprend la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2017, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada visant les organismes à but non lucratif.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick
Le 23 mai 2017

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

BILAN le 31 mars 2017

| | ACTIFS | |
|--------------------------|---------------------|--------------|
| À COURT TERME | 2017 | 2016 |
| Encaisse | 756,664 | 712,752 |
| Dépôts à terme (Note 3) | 812,085 | 747,808 |
| Débiteurs | 271 | - |
| Charges payées d'avance | 3,433 | 2,471 |
| | 1,572,453 | 1,463,031 |
| IMMOBILISATIONS (Note 4) | 14,688 | 12,345 |
| | 1,587,141 \$ | 1,475,376 \$ |

PASSIFS ET ACTIFS NET

| À COURT TERME | | |
|--|---------------------|--------------|
| Créiteurs et charges à payer | 55,870 | 64,930 |
| Cotisations différées (Note 5) | 452,267 | 373,362 |
| Subvention gouvernementale différée (Note 6) | 21,464 | 98,013 |
| | 529,601 | 536,305 |
| ACTIFS NETS | | |
| Non affectés | 516,525 | 440,959 |
| Affectés | 526,327 | 485,767 |
| Immobilisations | 14,688 | 12,345 |
| | 1,057,540 | 939,071 |
| | 1,587,141 \$ | 1,475,376 \$ |

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017**

| | Non affectés | Affectés | Investissement immobilisations corporelles | 2017 | 2016 |
|---|-------------------|-------------------|--|---------------------|-------------------|
| ACTIFS NETS – Début de l'exercice | 440,959 | 485,767 | 12,345 | 939,071 | 871,234 |
| Excédent (déficit) des produits sur les charges non affectées | 119,220 | 3,290 | (4,041) | 118,469 | 67,837 |
| Investissement immobilisations corporelles | (6,384) | - | 6,384 | - | - |
| Transferts internes (Note 7) | (37,270) | 37,270 | - | - | - |
| ACTIFS NETS à la fin de l'exercice | 516,525 \$ | 526,327 \$ | 14,688 \$ | 1,057,540 \$ | 939,071 \$ |

**ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2017**

| | 2017 | 2016 |
|--|----------------|---------|
| PRODUITS | | |
| Cotisations | 634,988 | 620,339 |
| Subvention – projet sur la cyberviolence | 76,549 | 42,448 |
| Intérêt | 18,081 | 12,414 |
| Autre | 619 | 1,810 |
| | 730,237 | 677,011 |
| CHARGES | | |
| Réunions du conseil et de l'exécutif | 25,680 | 23,710 |
| Détournement de fonds au sein d'un chapitre (Note 8) | 7,216 | 18,331 |
| Rabais des chapitres | 18,935 | 14,870 |
| Dépenses de comités | 6,679 | 5,920 |
| Plaintes et discipline | 18,279 | 5,287 |
| Cartes de crédit | 11,277 | 10,416 |
| Dossier | 1,338 | 1,130 |
| Cotisations de l'ACTS, du CCORTS et de l'ASWB | 67,316 | 67,232 |
| Bail de matériaux | 6,112 | 4,583 |
| Assurances | 7,328 | 6,025 |
| Réunions et assemblée | 13,853 | 13,672 |
| Bureau | 13,578 | 11,543 |
| Présidence | 5,677 | 3,139 |
| Frais professionnels | 20,339 | 19,574 |
| Programme - Cyberviolence | 76,549 | 42,448 |
| Relations publiques et promotion | 13,939 | 5,869 |
| Loyer | 27,661 | 27,339 |

| | | |
|--------------------------------------|----------------|---------|
| Salaires et sous-traitances | 211,792 | 255,035 |
| Bourses | 3,750 | 2,000 |
| Services aux membres | 9,617 | 12,242 |
| Personnel | 21,897 | 17,721 |
| Séances de planification stratégique | 7,649 | - |
| Téléphone | 10,183 | 10,072 |
| Déplacements et dons | 396 | 7,676 |
| Développement du site Web | 3,977 | 7,326 |

611,017 593,160

119,220 83,851

PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES)

| | | |
|--------------------|-----------------|----------|
| Intérêts | 14,278 | 3,982 |
| Révision de la loi | (10,988) | (17,166) |

3,290 (13,184)

122,510 70,667

AUTRES PRODUITS (CHARGES)

| | | |
|---------------|--------------|-------|
| Amortissement | 4,041 | 2,830 |
|---------------|--------------|-------|

EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

118,469 \$ 67,837 \$

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2017**

| | 2017 | 2016 |
|--|-------------------|------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Excédent des produits sur les charges | 118,469 | 67,837 |
| Élément hors caisse : | | |
| Amortissement | 4,041 | 2,830 |
| | 122,510 | 70,667 |
| Variations du fonds de roulement hors caisse : | | |
| Débiteurs | (271) | - |
| Charges payées d'avance | (962) | (193) |
| Créditeurs et charges à payer | (9,060) | (245) |
| Cotisations différées | 78,905 | 8,559 |
| Subventions gouvernementales différées | (76,549) | 24,052 |
| | (7,937) | 32,173 |
| | 114,573 | 102,840 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Achat de biens et de matériel | (6,384) | (8,216) |
| Dépôts à terme | (64,277) | (26,475) |
| | (70,661) | (34,691) |
| AUGMENTATION DE L'ENCAISSE | 43,912 | 68,149 |
| ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 712,752 | 644,603 |
| ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE | 756,664 \$ | 712,752 \$ |

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La compagnie comptabilise l'argent comptant en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités financières.

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif.

Politique sur les instruments financiers

La compagnie considère tout contrat comme un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres, sauf dans certaines circonstances limitées. La compagnie comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers :

1. trésorerie et équivalents de trésorerie ;
2. clients et autres débiteurs ;
3. créditeurs et charges à payer.

Un actif ou passif financier est reconnu lorsque la compagnie devient partie à des dispositions contractuelles de l'instrument. La compagnie évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers qui sont obtenus grâce à des opérations avec apparentés sont évalués conformément à la politique comptable applicable aux opérations avec apparentés, sauf les opérations avec une personne ou une entité dont l'unique rapport avec la compagnie est celui de la gestion, lesquelles sont comptabilisées conformément aux instruments financiers.

La compagnie évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour créances douteuses.

La compagnie enlève les passifs financiers ou une partie des passifs financiers lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou elle prend fin.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé annuellement pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées, aux taux suivants :

Mobilier et installations 20 %, 30 %

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

3. DÉPÔTS À TERME

Les taux d'intérêt sur les dépôts à terme varient de 1,55 % à 2,00 %.

4. IMMOBILISATIONS

| | Prix | Amortissement cumulé | 2017 Nette | 2016 Nette |
|---------------------------|--------|-------------------------|-----------------------|---------------|
| Mobilier et installations | 99,903 | 85,215 | 14,688 | 12,345 |

5. COTISATIONS DIFFÉRÉES

La somme représente les cotisations perçues pour l'exercice 2016-2017, déduction faite de la cotisation de l'ACTS.

6. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DIFFÉRÉES (PROGRAMMES)

| | 2017 | 2016 |
|---------------|------------------|-----------|
| Cyberviolence | 21,464 \$ | 98,013 \$ |

7. ACTIF NET AFFECTÉ

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourses est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de projets spéciaux est accessible pour des projets futurs désignés par le Conseil d'administration.

Le fonds pour la révision de la loi est accessible pour payer les frais liés à la révision et à la modification de la *Loi constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick*, adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1988.

| | 2017 | 2016 |
|--------------------|-------------------|------------|
| Prévoyance | 301,388 | 292,449 |
| Défense | 103,056 | 100,000 |
| Bourses | 30,110 | 29,217 |
| Projets spéciaux | 50,515 | 23,951 |
| Révision de la loi | 41,258 | 40,150 |
| | 526,327 \$ | 485,767 \$ |

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 11 592 \$ (35 909 \$ en 2016) du fonds non affecté au fonds pour la révision de la loi, 25 678 \$ (aucun transfert en 2016) du fonds non affecté au fonds de projets spéciaux et aucune somme du fonds de défense (2 268 \$ en 2016) au fonds non affecté.

8. Perte causée par un détournement de fonds au sein d'un chapitre

En 2016, l'Association a subi une perte de 18 331 \$ afin de combler un manque de fonds attribuable à un détournement de fonds réservés pour le perfectionnement professionnel et les intérêts payables sur les frais versés en retard par un ancien membre du chapitre. En 2017, l'Association a engagé des frais juridiques et comptables s'élevant à 7 216 \$ à cet égard. Les gestionnaires ont pris des mesures afin de régler le problème, mais la possibilité que la somme soit remboursée n'est pas certaine. Par conséquent, pour être prudente, l'Association a tenu compte de la perte dans les états financiers de l'exercice en cours et du dernier exercice.

Rapport de la Directrice à l'ACTS

Rapport Annuel 2016-2017 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Une année bien remplie au sein des activités de l'ACTS, sous un nouvel exécutif et des projets intéressants depuis juin dernier.”

Des nouvelles de l'ACTS!

C'est avec grande fierté que je rédige ce dernier rapport annuel au nom de l'Association Canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux! Une année bien remplie au sein des activités de l'ACTS, sous un nouvel exécutif et des projets intéressants depuis juin dernier. Suivant le transfert du flambeau par l'ancien président Morel Caissie vers Jan Christianson-Wood du Manitoba; la vp étant Margaret Kennedy de l'IPE et la trésorière Joan Davis-Whelan de TNL, les membres du conseil d'administration de l'ACTS maintiennent leur dévouement vers la viabilité de notre association nationale. L'engagement est palpable de même que le désir de se réunir et de travailler ensemble. Avec le retour des membres du Collège de l'Alberta, une vague de collaboration est encore plus visible! La direction et le personnel de l'ACTS est aussi une force encrée tant au niveau de l'accessibilité et des services aux membres, aussi aux partenaires provinciaux et territoriaux qu'envers les mouvements politiques fédéraux. En fait, la réunion du CA en octobre dernier a permis une journée entière d'échanges et de discussions face à notre association nationale et les divers enjeux sociaux, avec plus d'une douzaine d'élus fédéraux au Parlement d'Ottawa. Il va sans dire que le Nouveau-Brunswick a fait bonne figure avec l'implication de personnages clés tels que René Arseneault, député fédéral de Madawaska-Restigouche avec qui nous avons discuté des dossiers des Langues officielles et de L'aide Médicale à mourir, ainsi que le bureau du Sénateur Percy Muckler qui a accepté d'être notre hôte tout au long de cette journée. Une journée chargée de discussions qui renforce les liens entre le bureau de direction et la position du Travail Social sur bon nombre de projets de Loi actuels. Bien que l'ACTS

maintienne un régime strict en ce qui concerne l'administration financière et le budget, la viabilité financière actuelle est plus prometteuse! La nouvelle présidente continue une implication très importante et appréciée au sein de la Fédération Internationale du Travail Social où le Canada est vu comme un Leader principal. Le travail avec les coalitions d'envergures nationales demeure une priorité de l'ACTS afin de pouvoir miser sur les enjeux de justice sociale et d'équité primordiaux à la société d'aujourd'hui. L'ACTS a aussi



fait la décision de changer de fournisseur d'assurances responsabilités professionnelles vers BMS; ayant réussi à négocier des taux très compétitifs tout en assurant de meilleures conditions et protections pour ses membres en plus d'un engagement maintenu de BMS à supporter financièrement des initiatives de marketing, de bourses et de célébrations pour la profession. Notamment, le Mois national du travail social avait comme thème général « *Le pouvoir de se réaliser* » et l'ACTS a réussi à offrir 10 webinaires gratuits, dont 2 en partenariat avec l'ATSNB. L'ACTS a profité du Mois national du travail social pour lancer sa campagne « *Le pouvoir de se réaliser* » interpel-

lant ses membres par le truchement des médias sociaux à s'interroger sur ce que signifie pour eux le fait d'être un professionnel de la justice sociale. Bravo à Lucie Blanchard du chapitre de Miramichi qui s'est alors méritée un Fitbit pour sa soumission. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à cette campagne, un succès retentissant donnant lieu à beaucoup d'engagements dans les médias sociaux! L'invitation est donc lancée à visiter le nouveau site web de l'ACTS lancé en mars dernier. Vous y trouverez un site plus interactif avec un contenu intéressant, dont l'accès à une page YouTube où il est possible de visionner les webinaires enregistrés, les nouvelles et publications officielles de l'ACTS, le nouveau plan stratégique et les liens vers les coalitions nationales dont est membre l'ACTS ainsi que vers BMS, le nouveau fournisseur d'assurances responsabilités professionnelles. Aussi, si ce n'est pas déjà fait, je vous invite à suivre les pages Twitter et Facebook de l'ACTS! Un projet d'envergure est aussi lancé au niveau de l'ACTS qui portera sur le Travail Social et la protection à l'enfance au Canada; Il s'agit effectivement d'une revue des tendances, des pratiques, des défis et de l'image du travail social en protection à l'enfance. Les données se trouvent présentement dans les mains d'une firme de consultation et d'ici juin prochain l'ACTS soumettra ses recommandations dans une publication officielle. Ce projet en est un qui demeure sensible aux yeux de tous les partenaires nationaux et qui permettra un soutien ainsi qu'un second souffle pour les professionnels. Un plan de restructuration est présentement en court afin de diriger les groupes d'in-

térêts vers des groupes de travail et à susciter l'intérêt et la motivation de nouveaux membres sur des questions ou projets spécifiques. Ceci est dans le but de redonner vie aux comités qui ont été stagnants ces dernières années... Je tiens à remercier les membres de l'ATSNB qui ont fait équipe avec moi par leur intérêt vers certains comités et projets de l'ACTS; vos connaissances et expertises sont un réel atout! J'en profite également pour souligner Andrea Reid du chapitre de Woodstock qui est la récipiendaire 2017 de l'ATSNB pour le prix d'excellence pour service insigne décerné par l'ACTS. Andrea est la preuve de l'importance, la polyvalence et l'expertise de notre profession du Travail Social au sein d'une multitude de lieux de travail et de communautés, une grande force à célébrer ! Un dernier merci à notre collègue et président sortant Morel Caissie pour son dévouement et son

énergie contagieuse ces dernières années...un leadership indéniable grâce à qui, j'en demeure convaincue, nous devons la survie de notre Association Nationale!

Au cours de cette dernière année, l'ATSNB a voté un processus plus transparent et exhaustif afin de cibler le membre provincial a siégé à titre de directeur de l'ACTS pour le prochain mandat. Le ou la candidate retenu(e) a été sélectionné(e) à la réunion du CA de l'ATSNB en mai dernier. Le 9 juin prochain, l'AGA de l'ACTS sera tenue à Banff, en Alberta, et de là je léguerai mon rôle de directrice à l'ACTS, que j'occupe depuis déjà 6 ans. Je tiens à remercier profondément les membres de l'ATSNB pour votre confiance et votre soutien en m'ayant accordé l'opportunité de vous représenter à l'Association nationale. Ce fut un réel plaisir de me retrouver parmi les leaders Canadiens de notre profession,

de tisser des liens importants pour le Nouveau-Brunswick et de pouvoir faire valoir notre culture bilingue indéniable ! Nous devons être fiers de nos racines ici au Nouveau-Brunswick ; fiers de notre capacité d'inclusion face à nos diverses cultures, à notre dualité linguistiques et nos expertises...et fiers de notre réussite ! Je laisse ce mandat de 6 ans au sein de l'ACTS avec le sentiment du devoir accompli puisqu'il s'agissait d'une continuité naturelle de mon engagement envers notre profession. Par l'entremise de mes diverses fonctions, je quitte également un siège confortablement occupé au sein du conseil de l'ATSNB depuis les 14 dernières années. Je quitte aussi très fière des liens personnels et des partenariats que j'ai eu la chance de tisser au fil des années. Merci !! Longue Vie à l'ACTS !

Karine Levesque
Directrice à l'ACTS

Comité d'examen

Rapport Annuel 2016-2017 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Le mandat du comité d'examen est d'examiner les candidatures des personnes qui souhaitent adhérer à l'ATSNB dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant.”

Etant donné qu'il s'agit de mon tout premier rapport en tant que présidente du comité d'examen, j'aimerais profiter de l'occasion pour me présenter . Je suis travailleuse sociale en milieu clinique depuis le printemps 2000, après avoir achevé mes études de B.T.S. à Saint Thomas University, ici, à Fredericton. J'ai entamé ma carrière au sein des services communautaires de traitement des dépendances, auprès du Centre de traitement des dépendances de Ridgewood. J'ai travaillé dans une antenne pour Ridgewood, au service du secteur du comté de Charlotte, au sud-

ouest du Nouveau-Brunswick. Après cela, j'ai déménagé à Fredericton en janvier 2008 et je travaille, depuis neuf ans, à la Clinique de traitement des blessures de stress opérationnel de Fredericton, qui est une clinique spécialisée offrant des services de santé mentale aux anciens combattants et aux membres de la GRC du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai obtenu ma M.T.S. à Memorial University de Terre-Neuve en 2012.

Je suis présidente du comité d'examen depuis mai 2016 et j'ai l'honneur de travailler avec un groupe de travailleuses sociales dévouées. Il convient tout d'abord de signaler le travail de Martine Paquet, registraire de l'ATSNB, qui est très attentionnée dans les conseils et les connaissances

qu'elle apporte au comité d'examen. Elle fait de gros efforts pour assurer notre bonne organisation et elle veille à ce que chaque demande soit complète, avec toutes les pièces justificatives. Les membres du comité sont les suivants : Thérèse Doucet, Danica Doucet, Monique Dubé-Michaud, Jennifer-Ann Forgues et Jean-Marie Haché. J'aimerais les remercier de tout le temps, de tout le travail et de l'attention qu'ils apportent à l'examen approfondi de chaque demande d'adhésion. Le comité s'efforce de prendre les meilleures décisions concernant l'adhésion à l'association, conformément au mandat et aux règlements administratifs définis par l'ATSNB. Le comité se réunit tous les mois et fait tout son possible pour organiser les réunions à des moments qui coïncident avec les dates de fin des programmes en travail social de l'établissement local de formation.

Comité d'examen (suite). . .

Le mandat du comité d'examen est d'examiner les candidatures des personnes qui souhaitent adhérer à l'ATSNB dans l'une des catégories suivantes : membre ordinaire, membre temporaire ou membre étudiant.

Entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2017, le nombre total de candidatures approuvées par le comité a été de 137, soit neuf de moins que l'an passé. Voici les détails du travail du comité :

- Le comité s'est réuni 14 fois au total.

- Le comité a approuvé l'adhésion de 99 membres ordinaires (soit 11 de moins que l'an passé).
- Le comité a approuvé l'adhésion de sept membres temporaires (soit le même nombre que l'an passé.)
- Le comité a approuvé l'adhésion de 31 membres étudiants (soit deux de plus que l'an passé).

Cette première année en tant que présidente du comité a été pour moi très occupée et très gratifiante. Nous nous réjouissons, en tant que comité, à l'idée de poursuivre notre travail au cours de l'année à venir.

Le tout soumis respectueusement.

Laura Hiscock, M.T.S., TSI

Présidente du comité d'examen

Comité des plaintes

Rapport Annuel 2016-2017 de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

“Le mandat du comité est d'examiner les plaintes qu'il reçoit et de mener des enquêtes, conformément aux dispositions de la loi de 1988 constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.”

Le comité des plaintes se compose entièrement de membres bénévoles de l'ATSNB. Nous nous réunissons en moyenne une fois par mois, même si la fréquence des réunions varie selon le nombre de plaintes déposées pendant l'année. Cette année, il y a eu plusieurs changements en ce qui concerne les membres. Le mandat de Carole Poitras à la présidence du comité a pris fin, mais le comité a eu le plaisir d'accepter son offre de rester au sein du comité en tant que membre ordinaire. L'expertise de Carole sur le terrain et ses connaissances sur le processus permettront de continuer de garantir la qualité du travail accompli au sein du comité. C'est moi, Michelle Nowlan, qui a été nommée nouvelle présidente du comité. Sarah Anderson a quitté le comité en tant que membre suppléant et j'aimerais profiter de cette occasion pour la remercier de sa participation et de son dévouement au comité.

Au moment présent, les membres du comité sont Carole Poitras, Omer Savoie et Clara Tarjan en tant que mem-

bre suppléant.

Le mandat du comité est d'examiner les plaintes qu'il reçoit et de mener des enquêtes, conformément aux dis-

plaintes exigent un travail d'enquête plus approfondi, auquel cas le comité nomme un responsable de l'enquête, qui est également membre de l'ATSNB.

Au cours de la dernière année, du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, le comité a reçu 15 nouvelles plaintes, en plus des 13 plaintes toujours en cours de traitement de l'année précédente. Sur ce total de 28 plaintes, 10 ont été rejetées et 5 ont été renvoyées auprès du comité de discipline. Au total, 13 plaintes continuent de faire l'objet d'une enquête.

J'aimerais remercier tous les membres du comité, ainsi que Martine Paquet, registraire, de leur dévouement et de l'expertise qu'ils apportent au comité.

Michelle Nowlan, TSI
Présidente du comité des plaintes

positions de la loi de 1988 constituant l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Le comité des plaintes consulte, si nécessaire, le conseiller juridique de l'ATSNB afin d'obtenir son avis juridique sur les mesures à prendre et son aide pour la préparation des décisions. Certaines



Comité de discipline

Le Comité de discipline est composé des personnes suivantes : Rina Arseneault, présidente ; Claudette Bourgeois ; Émilie Bourgeois ; Geneviève Forest-Allard ; Mariette Damboise, représentante du public. Notre comité compte une membre remplaçante, Gloria Sacobie. En février 2017, Émilie Bourgeois s'est retirée du Comité de discipline, et Gloria Sacobie a été nommée au comité à titre de membre ordinaire. Le Comité de discipline remercie sincèrement Émilie du temps qu'elle a consacré aux travaux du comité et du dévouement dont elle a fait preuve pendant son mandat.

Le Comité de discipline cherche une autre personne qui aimerait faire partie du comité à titre de membre remplaçant.

Au cours de l'exercice 2016-2017, 5 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline, et 3 affaires ont été reportées de l'année précédente. De ces 8 affaires, 3 ont été réglées et 5 autres sont en cours de traitement. Le comité s'est réuni par téléconférence le 24 octobre 2016 pour traiter deux plaintes portant sur la conduite professionnelle. Les affaires ont été réglées. Une affaire fait l'objet de négociations préparatoires à l'audience entre avocats.

La présidente du comité,
Rina Arseneault, C.M., MTS, TSI

Comité d'éducation

Cher travailleur social et chère travailleuse sociale,
J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les membres du comité d'éducation pour leur travail d'équipe dans la dernière année. Je désire souhaiter la bienvenue à une nouvelle participante, Tanya Smith. Chacun d'eux ont été disponibles et flexibles pour les appels conférences.

Ses appels ont permis d'évaluer les demandes de bourses offertes annuellement aux étudiants qui fréquentent une école de travail social soit l'Université de Moncton, Saint Thomas University ou le programme Mi'kmaq-Malécite du baccalauréat en travail social. Ces bourses sont disponibles grâce à un partenariat avec la compagnie d'assurance Co-operators groupe automobile et habitation. L'ATSNB offre aussi une bourse aux membres de l'ATSNB. De la part des membres du comité d'éducation, je félicite tous les récipiendaires de 2016-2017 et on leur souhaite du succès dans leur étude!

De plus, comme présidente du comité d'éducation j'ai eu l'opportunité de participer à deux rencontres à Moncton pour le plan stratégique. Les rencontres ont permis un échange ouvert et productif. Je me considère privilégié d'avoir participé à la mise en place de ce plan. Je remercie les employés de l'Association à Fredericton pour le beau travail qu'ils font pour notre profession. Ce fut un bel échange, bravo!

Pour ce qui est de la révision des politiques sur l'éducation professionnelle continue, ils ont été présentés et adoptés par le Conseil d'administration. Je suis fière du résultat positif et la belle contribution des membres du comité. Les membres devraient en recevoir une copie prochainement. Si vous avez des questions, s'il vous plaît les partager avec Rachel Mills, consultante en travail social à Fredericton. Encore une fois un gros MERCI aux membres du comité pour leur beau travail et leur implication!

En conclusion, je souhaite la bienvenue à Rachel Mills comme nouvelle consultante en travail social qui nous a apporté son soutien et son aide dans l'organisation du dernier échange électronique. Sans oublier, je désire souligner le travail de Martine Paquet qui a accompagné le comité d'Éducation en 2016 pour les bourses et la révision des politiques sur l'éducation professionnelle continue. Ensemble nous avons le pouvoir de se réaliser!

Bien à vous,
Anouk McGraw, T.S.I
Présidente du comité
d'Éducation

Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Les membres du Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles sont Debbie Stanton et Sheryl Noble. Le comité a quelques postes vacants. Il faudrait remplir ces postes afin que le comité puisse poursuivre ses travaux importants. Si vous voulez faire partie du comité, veuillez en informer le bureau de l'ATSNB.

Le comité a connu une année assez calme. Les membres de l'Association n'ont pas posé de questions sur la déontologie au cours de l'exercice 2016-2017, mais les membres du comité ont hâte de continuer à fournir un tel service de consultation au cours de l'exercice qui commence. Si vous avez une question sur la déontologie à poser, n'hésitez pas à communiquer avec la registraire de l'ATSNB, Martine Paquet, ou à remplir *Formulaire- comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles* qui se trouve sur le site Web de l'ATSNB (dans la section À propos - conseil d'administration).

Le comité achève les lignes directrices sur la divulgation de renseignements confidentiels dans des situations de préjudice éventuel. Une ébauche du document a été révisée plusieurs fois et a été examinée par le Conseil d'administration. Le comité vise à mettre au point le document bientôt, à le présenter aux membres et à l'afficher sur le site Web de l'ATSNB.

Je remercie les membres du comité de leur travail et de leur dévouement continu.

Rapport respectueusement soumis par
Martine Paquet, TSI

Comité de diversité culturelle

Le Comité de célébration de la diversité culturelle a été très occupé cette année! Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité pour 2017-2018 : Glen Caplan, Judy Levi, Gloria Sacobie, Alison Charnley, Miguel LeBlanc et Shasta Hitchcock.

Deux séances de formation sur la déontologie pour le travail au sein des Premières nations ont été offertes

cette année. La première séance de formation a été donnée à Fredericton en juin et la deuxième a eu lieu à Miramichi en octobre. Des travailleurs sociaux et travailleuses sociales qui travaillent auprès des Premières nations ont assisté aux séances de formation. Pendant la séance de formation, la registraire de l'ATSNB Martine Paquet a donné un exposé sur le Code de déontologie de l'ATSNB. Gloria Sacobie et Shasta

Hitchcock ont offert en outre un guide sur la confidentialité et la consultation, ainsi qu'un outil permettant de cerner des questions de limites éventuelles.

Au cours de l'exercice financier qui commence, le comité sera en mesure de discuter de nouvelles initiatives.

Rapport respectueusement soumis au nom du comité par

Martine Paquet, TSI
pour Shasta Hitchcock,
Présidente du Comité

Comité sur la modification de la loi régissant l'ATSNB

Les principaux objectifs de ce comité sont les suivants :

- 1) moderniser la législation;
- 2) veiller à ce que la législation réponde aux besoins actuels de l'association et de ses membres sur le plan juridique et fonctionnel;
- 3) veiller à la protection du grand public en adhérant aux principes de transparence, de responsabilisation et d'impartialité;
- 4) veiller à ce que les membres et le grand public jouissent des valeurs auxquelles nous sommes attachés dans le secteur du travail social.

Comme nous l'avons promis lors de la dernière assemblée générale annuelle, en juin 2016, la version provisoire du texte de loi a été présentée à des fins de consultation à l'ensemble des chapitres de l'association, sur une période de plusieurs mois, à l'automne et à l'hiver 2016. Nous avons été impressionnés par l'intérêt suscité par cette consultation et par les commentaires et les suggestions qu'elle a permis de recueillir. Dans le même temps, nous avons fait des présentations aux employeurs et aux autres parties intéressées et nous les avons consultés. Il a été très encourageant de constater leur haut niveau d'intérêt et de soutien.

Nous avons été en mesure de préparer une compilation des com-



Mission

*Assurer à la
population du
Nouveau-Brunswick
des services de travail
social de qualité
professionnelle*

mentaires et suggestions recueillis et de proposer des changements au conseil d'administration en février 2017. Tout s'est déroulé conformément au calendrier prévu et nous devrions être en mesure de présenter le fruit du travail à la session d'automne de l'Assemblée législative, pourvu qu'il soit accepté lors de l'assemblée générale annuelle.

Il a été merveilleux de pouvoir faire une tournée, avec Claude et Miguel, dans les différentes régions de la province et rencon-

trer tous les travailleurs sociaux très dévoués qui se sont eux-mêmes mobilisés pour venir écouter nos présentations et nous faire part de leurs commentaires et suggestions, en dépit de la météo parfois peu clémente avec les grands froids de l'hiver. L'attention accordée à nos présentations nous a fait chaud au cœur.

Je tiens à remercier le conseil d'administration de nous avoir aidés lors du processus, ainsi que les membres du comité, Miguel LeBlanc, Martine Paquet, Karine Levesque, Claude Savoie, Claudette Landry et Barb Whitenect, qui ont généreusement fait don de leur temps, de leurs connaissances et de leur savoir-faire. Je remercie enfin les membres du personnel de l'ATSNB, le personnel administratif qui s'est occupé de photocopier et de compiler l'ensemble des documents pour nos présentations et Rachel Mills, qui a préparé la première version de la réponse aux commentaires et suggestions recueillis lors des consultations, à partir de nos notes parfois difficiles à déchiffrer.

Le tout respectueusement soumis
Géraldine Poirier Baiani, TSI
Présidente du comité

Chapitre de Chaleur

Durant la dernière année, le chapitre Chaleur a continué de se rencontrer et est demeuré actif.

Fréquence des rencontres : Le conseil de l'exécutif du Chapitre Chaleur s'est rencontré à 5 reprises au courant de l'année 2016-2017 et à une reprise lors de l'année 2017-2018.

Points discutés : l'ensemble de nos rencontres s'est concentré à l'organisation de l'AGA provinciale. Les membres de l'exécutif se sont partagé les tâches pour ce qui a trait à la préparation de l'AGA provinciale, soit :

- Recherche de locaux;
- Recherche du menu;

- Recherche d'un thème : *Le travail social : vers les forces de chacun;*
- Recherche d'un conférencier : *Claude Beaulieu – L'effet Boomerang;*
- Recherche de dons pour l'encan silencieux;
- Budget;
- Création de l'invitation;

AGA régional : Cette année, notre Assemblée générale annuelle s'est tenu le 16 mars 2017, soit durant la semaine du Travail social, au restaurant Nectar à Bathurst. Plus d'une vingtaine de membres y ont participé et certaines nominations ont eu lieu, pour former notre exécutif régional actuel :

Danie Boudreau, présidente

Christine Comeau-Hébert, vice-présidente
Joanie Chalifour, trésorière
Anouk McGraw, secrétaire
Luc Poitras, directeur général
Carole Poitras, conseillère
Céline Losier, conseillère
Dominique Bertin, conseillère

J'aimerais prendre le temps de remercier l'exécutif et les membres volontaires pour leur implication et de tout le travail qu'ils ont mis pour réaliser nos projets.

Nous avons aussi accueilli Claude Savoie, président de l'ATSNB, qui nous a fait part du projet de réouverture de la loi.

Rapport soumis par
Danie Boudreau TSI/RSW
Présidente Chapitre Chaleur 2016-2017

Chapitre de Fredericton

Une fois de plus, l'année a été très occupée pour le chapitre de Fredericton, avec plusieurs réunions et séances de formation. Bon nombre de travailleurs sociaux dévoués et motivés coopèrent en vue de veiller à ce que les membres du chapitre aient l'occasion de participer à des séances de formation ou d'apprentissage pertinentes pour eux. Le bureau a décidé de ne pas organiser de réunion mensuelle, en raison du faible niveau de participation, mais la participation aux réunions qui ont bel et bien eu lieu et aux séances de formation et d'apprentissage a été d'un excellent niveau! Tout le monde a la possibilité d'apporter une contribution aux réunions du chapitre et aux séances de formation et tout le monde est le bienvenu quand il s'agit de participer à la préparation des événements, de s u g -

gérer des sujets à aborder dans les événements à venir, de participer aux travaux des comités, etc.

Le bureau du chapitre comprend les membres suivants: Valerie DeLong, présidente; Samantha Paul, vice-présidente, Susan Gavin, secrétaire par intérim (jusqu'aux élections de mai) et Tara Hay, trésorière. Denise Selesse-Guitard a quitté le poste de trésorière après l'avoir occupé pendant plus de cinq ans. Merci Denise! Le comité d'éducation du chapitre reste très actif, avec Evelyn Morrison à sa tête.

Le comité d'éducation a à nouveau accompli un travail d'un niveau exceptionnel pour ce qui est du choix des sujets et des présentateurs pour les présentations informatives proposées aux membres. Nous avons pris la décision d'organiser deux événements éducatifs d'une journée entière cette année, l'un en décembre et l'autre pendant la Semaine du travail social, le 17 mars 2017. En outre, nous avons organisé des séances de formation en soirée, suivies d'une brève réunion de travail.

Cette année, le chapitre a de nouveau proposé le concours permettant à un travailleur social ou une travailleuse sociale ayant assisté à au moins trois réunions ou événements éducatifs de gagner comme prix la prise en charge par le chapitre de sa cotisation. La « gagnante » sélectionnée cette année et annoncée lors de la séance de formation de la Semaine du travail social de mars était Anne-Drea Alison. Félicitations!

À la rentrée à l'automne dernier, le chapitre a proposé une réunion en soirée organisée par l'association provinciale, avec de la pizza et des boissons gazeuses. Lors de cet événement, Claude Savoie et Geraldine Poirier-Baiani ont présenté des informations sur la réouverture de la loi et les changements proposés. Au total, une vingtaine de membres étaient présents à la réunion, de sorte que nous avons eu de bonnes discussions et recueilli des réactions pertinentes sur la question.

Le 5 décembre 2016, Sandra Lawrence, du Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, a fait une présen-

tation sur l'offre de milieux de travail et de communautés favorisant l'intégration de tous et sur la mise en place d'un dialogue interculturel. Le thème principal de la journée était la célébration de la diversité au Nouveau-Brunswick et Sandra a proposé une séance frappante et riche en informations à la soixantaine de participants qui étaient présents. Sandra a présenté des idées et des suggestions pour aider les travailleurs sociaux dans leur travail auprès des immigrants et elle a proposé une vue d'ensemble de toutes nos différences culturelles afin d'en faciliter la compréhension.

Le 25 janvier 2017, Suzanne Dudziak a fait une présentation sur l'intégration de l'« action sociale » dans l'exercice de la profession de travailleur social. Il y a eu de nombreux participants à la séance et l'enthousiasme et l'intérêt des participants sont apparus clairement lors des discussions en petits groupes et des échanges d'informations. En plus de la réunion de travail qui a suivi la présentation, on a organisé l'élection pour la direction du chapitre et c'est Susan Gavin qui a été élue. Wendi a achevé son mandat à la direction du chapitre. Merci, Wendi!

Le 22 février 2017, lors d'une réunion en soirée, Clive Baldwin a fait

une présentation sur la théorie narrative dans la pratique. Cette présentation riche en informations a permis de recueillir d'excellentes suggestions et questions. Lors de la réunion de travail qui a suivi la présentation, on a organisé l'élection du trésorier et du secrétaire. Cette élection a permis de confirmer la nomination de Tara Hay au poste de trésorière; le poste de secrétaire reste vacant.

Lors de la Semaine du travail social, le chapitre a organisé un événement éducatif, le 17 mars 2017, avec une présentation en matinée de Martine Paquet sur le code de déontologie en travail social et une vue d'ensemble des rôles et responsabilités du comité de discipline et du comité des plaintes. Après une brève pause pour le repas de midi, Tara White et moi-même avons présenté les informations que nous avons reçues la veille de l'association sur la réponse aux commentaires et suggestions recueillis lors des consultations sur la réouverture de la loi dans le cadre de la tournée des chapitres de 2016.

L'activité de l'après-midi proposée par Barb Wilkins était intitulée « Walking the Walk : Healthy Caregiving The Cost of Caring ». Dans sa présentation, Barb a illustré l'impact que le travail so-

cial peut avoir sur notre vie et l'importance qu'il y a à prendre du recul quand cela est nécessaire pour se ressourcer et reprendre des forces, en vue de pouvoir poursuivre son travail. Au total, 47 membres ont participé à l'activité et les réactions sur l'ensemble de la journée ont été très positives! Un gros merci à tous les présentateurs de cette année!

Notre prochaine réunion est prévue pour le début du mois de mai. Elle portera principalement sur la présentation de la loi dans son intégralité, avec mise en relief des changements proposés, en guise de préparation à l'AGA de juin. Nous espérons avoir l'occasion de faire un petit bilan de l'année dans le cadre d'une activité sociale et pouvoir compter sur la présence de nombreux participants, afin que l'événement soit des plus agréables!

Pour conclure, j'aimerais encourager tous mes collègues travailleurs sociaux à rester actifs ou à s'impliquer davantage s'ils le peuvent dans leurs associations locales et en particulier à apporter leur soutien à la profession de travailleur social et à en faire la promotion. N'oubliez pas que c'est VOUS qui êtes le cœur même de l'association!

Le tout présenté respectueusement,
Valerie DeLong

Chapitre de Restigouche

Le chapitre Restigouche a tenu des activités tout au long de l'année, telles que des assemblées générales, qui attirent toujours un grand nombre de participants. Lors de notre activité spéciale pour la semaine du Travail Social, une journée de formation fut organisée par l'exécutif du Chapitre, et plus d'une trentaine de membres y ont assistés. Lors de cette journée, une formation fut donnée sur le Trouble de Personnalité limite par une collègue, Mme Sophie Leblanc, Travailleur Sociale Immatriculée. Nous



avons également reçu une présentation sur les Troubles de dépendances aux Opioïdes, gracieuseté de Mme Nathalie Leblanc et Mme Renelle Savoie, toutes deux infirmières immatriculées.

L'année 2016-2017 fut une année de changement au sein de l'exécutif. Mme Carole Gallant demeure Directrice de Chapitre, alors que la présidence est maintenant assurée par Mlle Christine Gallant. M. Robert Thibodeau garde son poste de Vice-Président, Mlle Jessica Cleveland devient Trésorière et une nouvelle venue au sein de l'exécutif assure le rôle

de secrétaire, Mlle Mélodie Vienneau.

L'exécutif voudrait remercier ses membres pour leur implication durant la dernière activité et tout au long de l'année.

Rapport respectueusement soumis par
Christine Gallant, TSI, Présidente du
Chapitre.

Chapitre de Sussex

Au début de l'année, le chapitre de l'ATSNB à Sussex tenait une réunion le deuxième jeudi de chaque mois. Cependant, depuis décembre 2016, notre chapitre se réunit le deuxième jeudi tous les deux mois. Une fois de plus, notre chapitre a pu accomplir de belles réalisations cette année pour nos membres et la collectivité en général. Le bureau de direction actuel de notre chapitre est composé des personnes suivantes : Joshua Redfurn, président ; Sheila Hawthorne, vice-présidente ; Pamela Cole, trésorière ; Crystal Parlee, secrétaire ; Sharon McKillop, directrice du chapitre.

Notre chapitre a pu organiser des séances d'information formidables pour nos membres. Nous avons écouté un exposé sur la cyberviolence donné par la coordonnatrice de projets de l'ATSNB, Julia Phillips. L'exposé a été bien accueilli par nos membres. En outre, deux membres de notre chapitre, Wanda Jewer-Northrup et Sharon McKillop, ont collaboré à la présentation d'une séance d'information pour les parents de jeunes de la collectivité de Sussex qui fréquentent l'école intermédiaire de Sussex.

Notre chapitre a pu profiter aussi de l'occasion d'écouter un exposé très intéressant sur la crise des réfugiés syriens donné par Jill Beaulieu. L'exposé a mis l'accent sur la lutte à la Syrie ainsi que sur les vies des familles syriennes qui se sont établies dans les collectivités de notre province. L'exposé a été très intéressant et a été présenté de manière interactive.

Enfin, nous avons pu écouter un exposé formidable sur les jeunes transgenres donné par Stuart Kearney. L'exposé a porté sur les stéréotypes et les mythes liés à la communauté LGBTQ en

général et les personnes transgenres en particulier. Le conférencier a mis l'accent sur l'importance de respecter la décision de la personne qui précise le genre auquel elle appartient et de faire en sorte que nos collectivités fait plus que tolérer le choix et qu'elles appuient et soutiennent les choix de toutes les personnes.

Notre chapitre a accueilli en outre les membres du bureau de direction de l'ATSNB qui ont visité les chapitres de l'ensemble de la province. Le chapitre a écouté un exposé le 24 octobre 2016 qui a été présenté par le président Claude Savoie et Geraldine Poirier-Baiani. L'exposé a été très instructif



et les membres de notre chapitre ont pu poser des questions et apprendre les détails des projets qui seront entrepris par l'ATSNB à l'échelle de la province au cours de l'année qui vient.

À l'automne 2016, notre association a collaboré avec Sobey's à la campagne intitulée « Stuff the Bus ». L'activité vise à aider à nourrir les personnes démunies en ramassant des denrées pour nos banques d'alimentation locales. Sobey's a donné à l'association un chariot à remplir d'articles non périssables. Le 17 novembre 2016, un autobus communautaire a fait le tour de Sussex et a été rempli d'articles de notre chariot et de ceux de tous les autres membres intéressés de la collectivité de Sussex. Il s'agit d'une campagne formidable à

laquelle le chapitre espère participer au cours des années à venir.

Pendant la saison des fêtes, notre chapitre a mené une collecte de pyjama et de jouets en collaboration avec l'Armée du Salut locale pour les enfants et les familles de la région de Sussex qui avaient besoin de soutien pendant la saison de Noël. Nous avons pu offrir diverses cartes-cadeaux pour les jeunes qui voulaient choisir leur propre cadeau. La major Judy Folkins de l'Armée du Salut à Sussex a été très reconnaissante de tous les articles que notre chapitre avait apportés et elle à hâte de travailler en collaboration avec nos membres dans l'avenir.

En outre, les membres de notre chapitre ont souligné la Semaine du travail social, sous le thème de « Travail social : le pouvoir de se réaliser ». Notre comité pour la semaine du travail social, composé de Wanda Jewer-Northrup, d'Amanda Douthwright et de Joshua Redfurn, a créé des activités afin de célébrer la profession du travail social et les personnes qui choisissent cette carrière.

Je tiens à remercier les membres du bureau de direction du chapitre pour tout leur travail assidu et du dévouement dont ils ont fait preuve au cours de l'année. J'aimerais aussi remercier les membres de notre chapitre qui nous ont aidés à mener à bien nos campagnes et nos collectes de fonds au cours de l'année.

Une fois de plus, j'ai aimé cette année que j'ai passée à titre de membre du bureau de direction. J'ai hâte de participer aux activités du chapitre de Sussex de l'ATSNB pendant de nombreuses années à venir!

Rapport respectueusement soumis,
Joshua Redfurn, TSI

Chapitre de Woodstock

Perth-Andover

Même si nous avons organisé un moins grand nombre de réunions en personne de grande envergure, nos membres continuent d'œuvrer en collaboration étroite afin de profiter, quand c'est possible, des occasions de mettre en vedette la profession de travailleur social et les compétences individuelles des uns et des autres.

Bon nombre de nos membres ont profité de l'occasion de s'informer sur les changements proposés en vue de moderniser la législation sur l'ATSNB et de fournir des commentaires et des suggestions utiles aux représentants de l'association lors de leur tournée provinciale. Notre chapitre a également joui d'un repas de midi agréable lors de la Semaine du travail social. Nous sommes toujours heureux d'avoir la possibilité de développer nos relations les uns avec les autres et la Semaine du travail social nous offre l'occasion de nous rassembler et de célébrer nos réussites. Nous adressons des remerciements tout particuliers à Sarah Anderson, qui nous a aidés à coordonner l'événement pour le chapitre.

Notre chapitre a le plaisir de souhaiter la bienvenue à Michelle Brennan, qui est la toute dernière recrue de notre bureau. Elle a été élue vice-présidente par les membres du chapitre. Nous sommes toujours à la recherche d'individus souhaitant se joindre à notre équipe pour représenter notre chapitre à l'échelle locale et provinciale. Michelle, Shelley et moi-même nous réjouissons à l'idée de recevoir des nouvelles de membres souhaitant s'impliquer davantage.

Pour terminer, j'aimerais remercier les membres de leur travail et de leur dévouement à la profession et des idées innovantes qu'ils mettent en œuvre pour aider nos clients en milieu rural à bénéficier de services et d'une prise en charge d'excellente qualité.

Le tout respectueusement soumis
Andrea Reid, M.T.S., TSI, directrice du chapitre

Chapitre du comté de Charlotte

Le chapitre du comté de Charlotte de l'ATSNB n'a pas connu une année particulièrement occupée. Nous n'avons qu'un petit nombre de membres et ceux-ci sont répartis sur une grande superficie géographique. Bon nombre d'entre nous sont touchés par des problèmes de charge de travail, ce qui est peut-être dû à la complexité des problèmes sociaux et économiques auxquels nos familles font face. Nous avons coparrainé un événement « Soupe et sandwich » avec le Réseau provincial de bien-être le 31 mars pour célébrer le Mois du travail social et

le Mois de la nutrition. Nous sommes reconnaissants à notre représentative provinciale, Sheryl Noble, d'avoir assisté aux réunions du conseil d'administration et apporté une contribution en notre nom. Le nombre de membres ayant assisté à la présentation offerte localement sur les modifications de la loi a été très réduit, mais les personnes présentes ont grandement apprécié le travail accompli et le fait qu'il illustre bien les valeurs les plus importantes du travail social.

Le tout respectueusement soumis
Colleen Grattan Gick, B.T.S., TSI

Chapitre de Grand-Sault et Edmundston

Le chapitre d'Edmundston/Grand-Sault est un peu ébranlé par la difficulté de recruter de nouveaux membres. L'exécutif s'est rencontré à quelques reprises mais sans avoir trouvé de nouvelles stratégies pour rassembler nos membres pour une réunion annuelle.

Cependant, nous continuons à mettre tous nos efforts pour faire une réunion pour réussir à combler les postes de président.e, de vice-président.e et de secrétaire.

Nous savons que Edouard Dorion a collaboré avec les travailleurs sociaux de Haïti, pour développer des formations PowerPoint afin de les aider dans leur plan de répondre aux sinistrés de leur pays; les formations ont été rendues sans toutefois qu'il ait pu y aller en personne pour les leur livrer. C'est certes une réussite et une bonne visibilité pour notre chapitre.

Nous sommes tous dévoués à notre association et continuerons à doubler d'efforts pour combler les postes manquants à notre chapitre.

Dans un avenir prochain, nous regarderons nos stratégies d'approches

pour amener nos membres à une réunion, et c'est avec espoir que nous y arriverons. Dès que ces postes auront été comblés, nous aviserons l'ATSNB incessamment.

Edouard Dorion, M.S.S.
Directeur Chapitre Edmundston/
Grand-Sault
Pour *Julie Ouellette, T.S.I.*
Présidente du Chapitre
Edmundston/Grand-Sault



Chapitre de Saint John

Même si le chapitre de Saint John de l'ATSNB n'a pas de bureau complet à l'heure actuelle, nous espérons avec une réunion le mois prochain et nous sommes optimistes concernant la possibilité d'élire un nouveau bureau complet pour le chapitre.

En octobre, nous avons eu un assez bon nombre de participants pour la tournée des chapitres de l'ATSNB. Les membres présents ont trouvé la rencontre riche en informations. En décembre, nous avons organisé une activité sociale de Noël pour nos membres et nous avons eu un très bon nombre

de participants, ainsi que des réactions très positives sur l'événement.

Nous nous sommes réunis deux fois et avons prévu une activité lors de la Semaine du travail social en mars. Nous avons invité Randy Hatfield, du Human Development Council, à venir prononcer une allocution. Il est venu nous parler des quartiers de grande priorité et des problèmes de pauvreté qui perdurent dans ces quartiers. Il a été bien accueilli. Il savait vraiment de quoi il parlait et tout le monde a bien apprécié sa présentation. Les réactions ont ici encore été très positives.

Lors de cet événement, nous avi-

ons une feuille invitant les parties intéressées à s'inscrire pour participer aux activités de notre chapitre local. Nous avons eu près de 20 personnes qui ont exprimé leur intérêt et se sont inscrites en vue de participer et nous en sommes ravis.

Pour clore l'événement, nous avons organisé un tirage au sort et la gagnante a été Natalie Parker, qui a remporté une adhésion gratuite au chapitre pour cette année.

Voilà ce qu'a été notre année.
Le tout respectueusement soumis,
Debby Stanton

Chapitre de la Péninsule Acadienne

Durant la dernière année, il y a eu des changements au niveau de l'exécutif du chapitre de la Péninsule acadienne. Nous avons tout de même fait quelques activités avec les membres, tels que la tournée provinciale concernant la réouverture de la loi. Durant la semaine du travail social, nous avons fait parvenir un mémo à tous les membres de la péninsule acadienne en plus de les inviter à un café-causerie. Un bon d'achat de 25\$ fût alors tiré durant la rencontre du café-causerie. L'exécutif continue de se rencontrer afin de prévoir des prochaines activités.

André-Marc Friolet, t.s.i

Chapitre de Moncton

Le chapitre de Moncton a connu une bonne année! Plusieurs activités ont été organisées, notamment une présentation sur le surmenage et la diminution des capacités de faire preuve de compassion, suivie d'une dégustation de vins à l'établissement Magnetic Hill Winery, en juin 2016. Nous avons fait une grande pause pendant l'été. À l'automne, nous avons accueilli le personnel de l'ATSNB pour la présentation sur la réouverture de la loi et, en décembre, nous avons organisé notre soirée annuelle de Noël, qui est toujours populaire. En mars 2017, pour célébrer la Semaine du travail social, nous avons organisé un souper au Saint-Hubert, avec des prix à gagner et un tirage pour les cotisations! Nous avons accueilli un peu plus de 60 membres à cet événement.

Nous prévoyons une autre activité divertissante avant l'été et, si possible, nous aurons également une autre



activité éducative. La participation des membres du chapitre a été excellente cette année.

Nous espérons que cela continuera pendant de nombreuses années encore.

Mon mandat de deux ans prend fin cette année. Ces deux années ont été une excellente période. Avec l'aide des autres membres du bureau, nous avons accompli un grand travail d'équipe et réalisé nos objectifs pour le bureau.

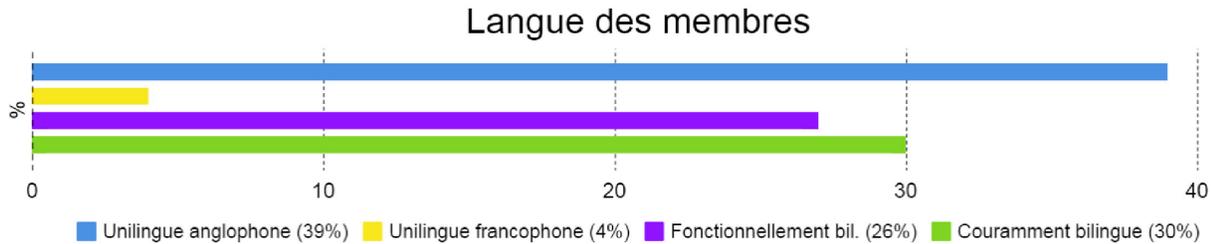
Tous les postes sont à pourvoir, car tous les mandats durent deux ans. Les élections auront lieu en juin 2017, lors de notre prochaine réunion. Il s'agit là d'un excellent moyen de faire du bénévolat!

Soyez fiers de votre profession! Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.

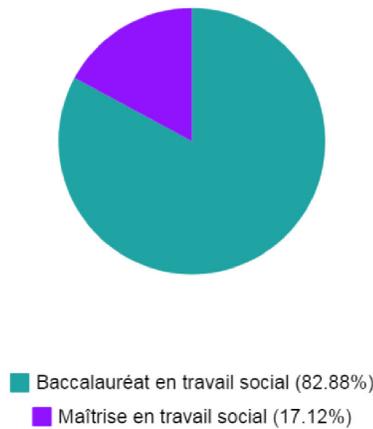
Nathalie Melanson, présidente du chapitre de Moncton

Caractéristiques démographiques des membres de l'ATSNB

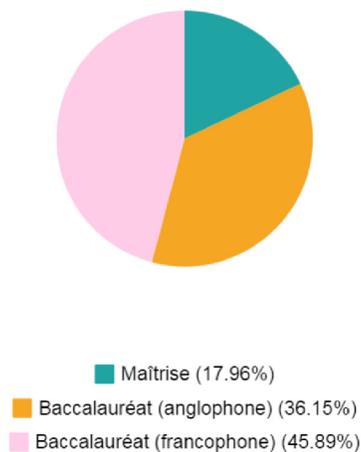
Nombre total de membres au 31 mars 2017= 1 875
(excluant les membres étudiants)



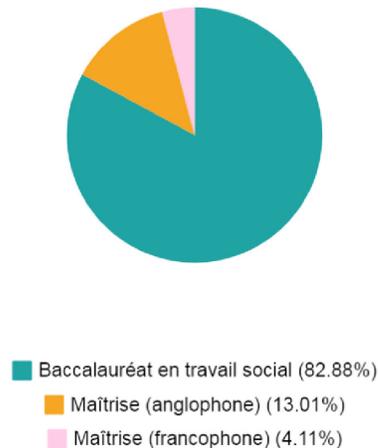
Formation des membres



Baccalauréat (par langue)



Maîtrise (par langue)



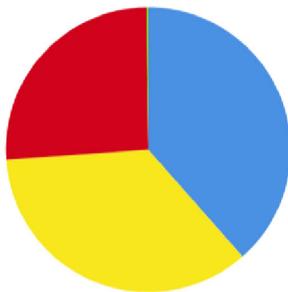
Âge des membres (excluant les membres étudiants)



■ 20-35 (36.93%) ■ 36-50 (34.74%) ■ 51-75 (28.01%)
■ 76+ (0.32%)

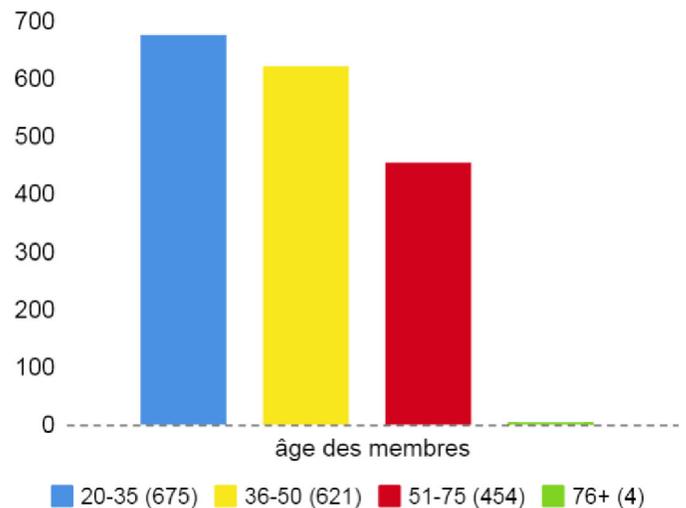
La moyenne d'âge des membres de l'ATSNB entre 2014-2016 était 41.5

Membres réguliers (par âge)

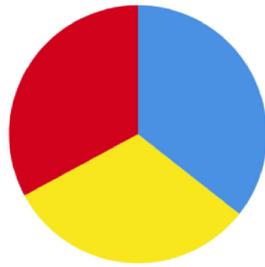


■ 20-35 (38.48%) ■ 36-50 (35.40%) ■ 51-75 (25.88%)
■ 75+ (0.23%)

Membres réguliers (total= 1 736)

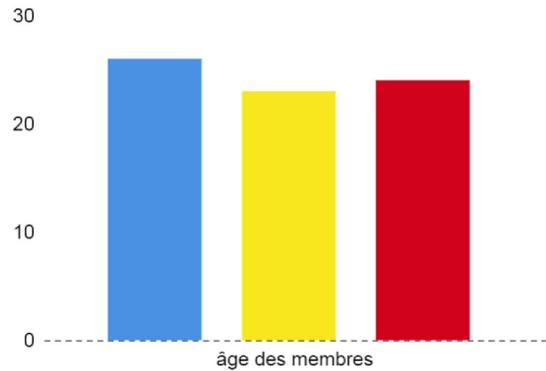


Membres sans emploi (par âge)



■ 20-35 (35.62%) ■ 36-50 (31.51%) ■ 51-75 (32.88%)

Membres sans emploi (total=73)



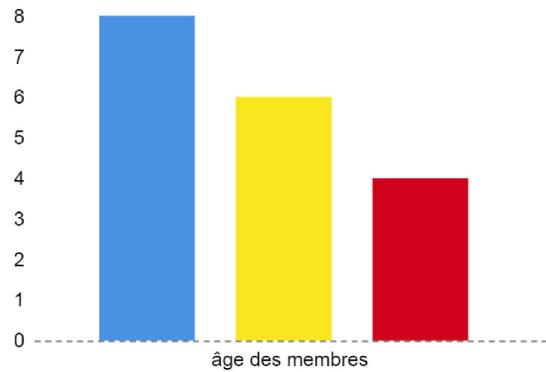
■ 20-35 (26) ■ 36-50 (23) ■ 51-75 (24)

Membres hors-province (par âge)



■ 20-35 (44.44%) ■ 36-50 (33.33%) ■ 51-75 (22.22%)

Membres hors-province (total=18)



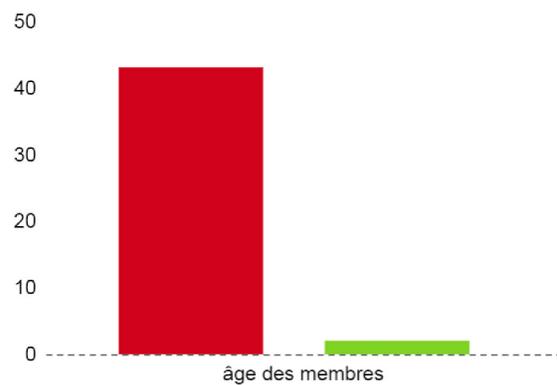
■ 20-35 (8) ■ 36-50 (6) ■ 51-75 (4)

Membres à la retraite (par âge)



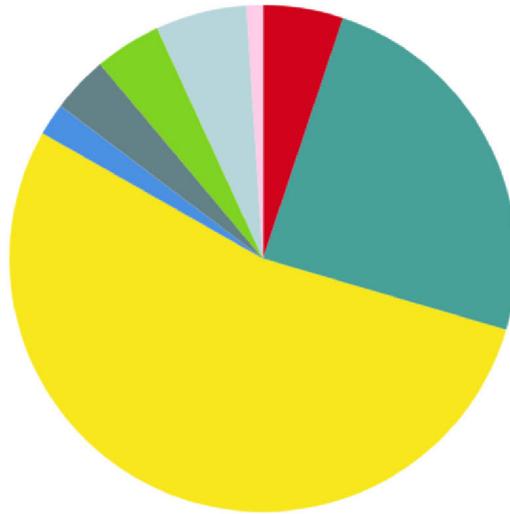
■ 51-75 (95.56%) ■ 76+ (4.44%)

Membres à la retraite (total=45)

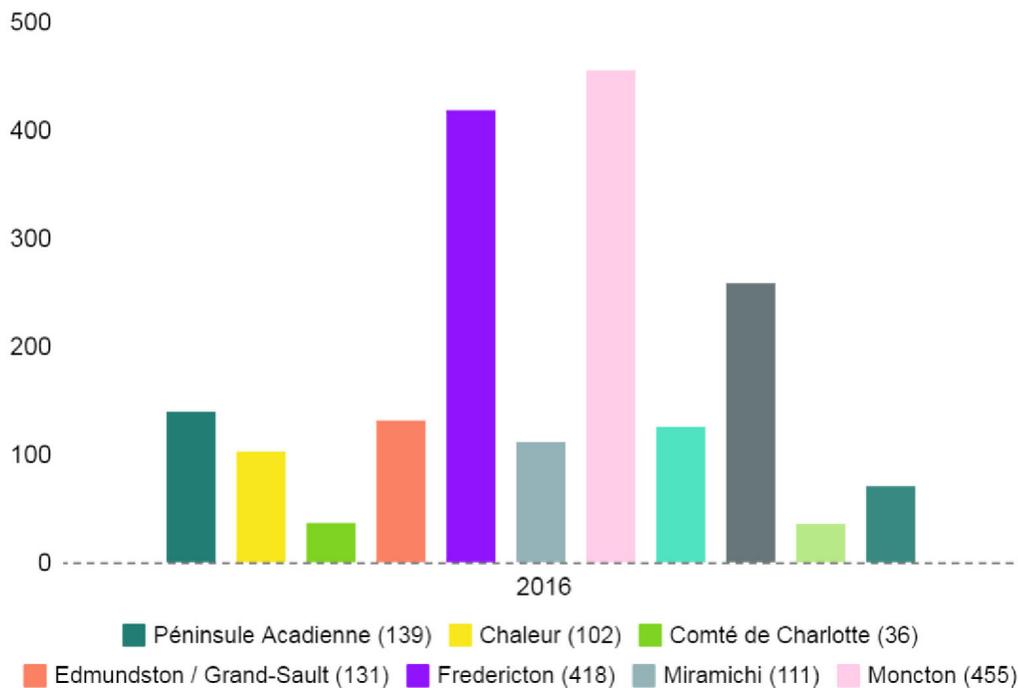


■ 51-75 (43) ■ 76+ (2)

Membres par secteur



Membres par chapitre





L'Association

des travailleurs sociaux
du **NOUVEAU-BRUNSWICK**

“Assurer à la population du Nouveau-Brunswick des services de travail social de qualité professionnelle”

www.nbasw-atsnb.ca

1-877-459-5595

